

Fruges multiplie sa taxe professionnelle par quatre grâce à ses éoliennes

Autant en rapporte le vent

L'implantation, dès à la mi-2006, des 70 éoliennes de Fruges va transformer la vie au pays des 7 vallées. Le canton rural bénéficiera d'une manne financière inespérée. Mais les défenseurs de l'environnement frugeois ne décolèrent pas pour autant. Le parc d'énergie verte reste contesté.

Les éoliennes ressemblent à des mirages. On les aperçoit de loin mais les approcher nécessite des tours et des détours dans les chemins cabossés et boueux réservés aux tracteurs. A leur pied sur les crêtes, c'est la solitude des grandes cimes. Pas un bruit, à part les oiseaux et le sifflement régulier, presque hypnotique, des pales dans le vent. Ces machines de Fauquembergues, dans la Haute-Lys, vont avoir d'ici à la fin de l'année 70 voisines sur les collines du canton de Fruges. Et la manne financière produite par ces éoliennes n'a, elle, rien d'une illusion. « **Lorsqu'elles tourneront toutes, en 2008, le canton de Fruges aura une taxe professionnelle de 2 millions d'euros, alors qu'actuellement la communauté de communes en perçoit 500 000** », affirme Jean-Jacques Hilmoine, le maire de Fruges et président de la communauté de communes du frugeois.

Taxe professionnelle, taxe sur le foncier bâti, redevance versée par le développeur des éoliennes aux communes. Plus les 1 % de son chiffre d'affaires de la société Ostwind s'est engagée à verser à des projets culturels ou à des associa-

tions intercommunales. Plus les locations des terrains aux exploitants et propriétaires agricoles... La liste des retombées financières des éoliennes est longue. A celle-ci s'ajoutent les 30 postes promis par Ostwind, les emplois indirects et les entreprises locales impliquées dans les chantiers de constructions des machines. Bref, l'implantation de la ferme du vent pourrait donner un sérieux coup de pouce à la ville. C'est en tout cas le credo du maire. « **On va faire en sorte que notre territoire ait une forte attractivité, autant que la ville. Car nous pourrions avoir une garderie matin et soir, une restauration scolaire, relancer le cinéma. Bref, avoir les mêmes services que la ville, mais avec la tranquillité de la campagne** », assure Jean-Jacques Hilmoine. Le maire envisage la construction de 120 parcelles d'habitat pour « **réurbaniser le centre-ville** ».

« Un projet trop lourd »

Mais ces projets ne transportent pas d'enthousiasme tous les habitants de la petite ville de Fruges. La polémique sur les éoliennes n'est pas éteinte. A tel point



Les éoliennes de Fauquembergues tournent déjà depuis octobre 2004 sur les crêtes du pays des 7 vallées. Les 70 machines de Fruges prolongeront le parc déjà existant.

que la patronne du tabac-presse du centre assure qu'il faut éviter d'en parler avec les clients : « **Ils s'agacent vite** », témoigne Claudine qui trouve les grandes machines bien à son goût. 200 mètres plus bas, les habitués du café sont partagés. « **Avant les gamins allaient à Paris voir la Tour Eiffel, maintenant ils n'auront plus besoin de se déplacer. Vraiment ça gâche le paysage** », déclare le tenancier des lieux. Un client regrette que les machines soient implantées sur des terrains privés, favorisant des particuliers au détriment de la collectivité. Ce qui choque surtout, c'est qu'avec ses 70 éoliennes,

Fruges va accueillir le plus grand parc de France. « **Le projet est trop lourd. J'étais partisan d'un projet médian. On aurait pu le développer tranquillement** », affirme Jean-Marie Lubret, conseiller général du canton et opposant politique de Jean-Jacques Hilmoine. L'ampleur du parc a lancé dans la bataille juridique l'Association de défense de l'environnement frugeois (Adef). Une série de procès a opposé Jean-Jacques Hilmoine, soutenu par Ostwind, à l'association. Jusqu'à ce que la cour d'appel donne raison à la mairie et autorise les éoliennes. L'Adef renonce pour l'instant à se pourvoir en cassation.

Mais ce n'est pas de gaieté de cœur. Car non seulement Jérôme Hedio, le porte-parole de l'Adef, s'inquiète pour les écosystèmes environnants et les nuisances sonores. Mais il va jusqu'à remettre en cause l'utilité des éoliennes concernant la réduction du gaz à effet de serre. On touche là au paradoxe du projet de Fruges : les éoliennes, symboles de l'énergie verte sont rejetées par des gens du cru défendant leur environnement. Et le débat sur ce type d'électricité est loin d'être clos vu que la France doit produire, d'ici à 2010, 21 % de son électricité grâce aux énergies renouvelables.

Violaine Magne

Vers une implantation raisonnée

Après avoir alimenté la France en charbon pendant des années, le Nord - Pas-de-Calais pourrait désormais fournir à son pays de l'électricité. La région a en effet un fort potentiel éolien, en deuxième position derrière le Languedoc-Roussillon.

L'Agence gouvernementale de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) estime que 77 % du territoire régional est favorable à l'installation éolienne, même si pour des contraintes paysagères, environnementales et techniques il est impossible d'en implanter autant.

Et pourtant, déjà 650 demandes de projets sont sur les bureaux des services de l'Etat, selon Alain Alpern, le vice-président au développement durable et à l'environnement au conseil régional. Notamment dans le Ternois-Montreuillois.

650 demandes car beaucoup de développeurs, français comme étrangers, veulent obtenir l'autorisation de monter ces projets intéressants financièrement. Depuis un arrêté de 2001, EDF rachète en effet à un prix avantageux l'électricité produite par des éoliennes. Du coup, « **c'est un développement à marche forcée**, remarque Alain Alpern. Le

premier qui tire est le premier servi ». Une surenchère qui sature les services de l'Etat. Le risque, c'est aussi une implantation anarchique des fermes éoliennes. D'où la nécessité de rationaliser les autorisations de permis. La loi d'orientation sur l'énergie du 13 juillet 2005 prévoit la définition par les préfets de zones de développements éoliens, en fonction du potentiel éolien et des contraintes. Ces zones sont proposées par les communes accueillant les implantations.

En 2003, le Nord - Pas-de-Calais avait déjà élaboré avec les préfetures et l'ADEME un schéma régional de développement éolien*. « **Il n'a pas beaucoup bougé**, assure Jean-Marie Mettier, ingénieur à l'ADEME. **Mais les schémas territoriaux vont être plus précis et donner une vision du territoire plus homogène** ».

Ces schémas ne vont pas tarder à voir le jour après des études financées en partie par la Région. « **Courant 2006, la connaissance des sites sera bien avancée**, assure William Glorie, chargé de mission sur les énergies renouvelables au conseil régional, **et en 2007, on aura les nouvelles cartes** ».

V. Mg

www.schemaregionaleolien-npdc.org



Le Nord - Pas-de-Calais est une terre de vent. 77 % du territoire est propice à l'implantation éolienne. (Ph. L.M.)

Tapage nocturne près de Douai

Un homme de 24 ans abattu d'un tir à bout portant

Un homme de 24 ans a été abattu d'un coup de feu à bout portant dans la tête à Flers-en-Escrebieux, près de Douai, dans la nuit de samedi à dimanche, après avoir sommé deux jeunes gens d'arrêter de faire du bruit avec leur voiture.

Les deux jeunes gens, âgés de 20 et 22 ans, ont été arrêtés tôt dimanche matin. Ils ont été mis en examen mardi, l'un pour « **homicide volontaire** », l'autre pour « **non-assistance à personne en péril** ». Le parquet a requis leur mise en détention.

D'après les premiers éléments de l'enquête confiée à la police judiciaire de Lille, deux riverains d'un quartier de pavillons sont sortis de leur maison pour demander aux deux jeunes gens d'arrêter de faire du rodéo en voiture et de déranger le voisinage.

Une bagarre aurait alors éclaté, dans laquelle le jeune homme de 20 ans aurait été plaqué à terre et frappé. Son ami de 22 ans serait alors parti chercher son arme, un pistolet trafiqué qui tirait de la grenaille.

Les deux hommes mis en examen ont reconnu le coup de feu, mais affirment avoir agi par légitime défense, tandis que des auditions de témoins font ressortir que l'auteur du coup de feu n'était pas menacé.

L'enquête devra déterminer si la victime connaissait son meurtrier et si un différend plus ancien les opposait.

Un mort sur l'A1 hier matin

Happé par un poids lourd alors qu'il changeait sa roue

Un homme d'une quarantaine d'années, immatriculé en Seine-Saint-Denis, est décédé hier matin sur l'A1, peu après 11 h, happé par un poids lourd alors qu'il était en train de changer sa roue sur la bande d'arrêt d'urgence, du côté des voies de circulation. Sa voiture était pourtant arrêtée à moins de deux kilomètres de la station-service de Phalempin, dans le sens Paris-Lille.

Le poids lourd a tout emporté avec lui, véhicule et conducteur. L'homme est

mort sur le coup : les Smur de Lille et Lens, dépêchés sur place, n'ont rien pu faire pour le sauver.

Ce drame vient rappeler à tous la nécessité de faire appel à un dépanneur en cas d'incident sur l'autoroute : les bornes téléphoniques placées à intervalles réguliers sur les bas-côtés sont prévues à cet effet. Les occupants des véhicules arrêtés sur la bande d'arrêt d'urgence, eux, doivent impérativement se mettre à l'abri de l'autre côté de la glissière de sécurité.

Près de Courtrai (B)

Deux jeunes Français tués sur l'autoroute de Gand

Dimanche matin, peu après 7 h, deux jeunes Français, qui pourraient être originaires de Tourcoing, ont été tués dans un accident qui s'est produit sur l'autoroute E17 (Lille-Gand), à Deerlijk, près de Courtrai, en direction de Gand.

La voiture où les deux jeunes se trouvaient en compagnie de trois autres personnes, dont un Belge de Comines, s'est arrêtée pour porter main forte à un automobiliste en panne sur la bande d'arrêt d'urgence.

Une camionnette dont le conducteur, également de nationalité française, s'était endormi, est alors venue percuter le véhicule en panne. Les cinq jeunes qui étaient venus au secours de l'automobiliste en panne ont littéralement été happés par le véhicule.

Deux d'entre eux, des jeunes garçons de 18 et 24 ans, sont morts sur place. Les trois autres ont été légèrement blessés.

Suite à l'accident, la circulation a été restreinte sur la seule voie de gauche durant quatre heures.

SAINT-FRANÇOIS DE SALES

Né à Thorens (Savoie) en 1567, mort à Lyon le 28 décembre 1622, évêque de Genève, Henry IV disait de lui : « **M. de Genève à toutes les vertus et pas de défauts** ». Un des meilleurs écrivains de son temps, il est l'auteur de « **L'introduction à la vie dévote** ». Les François sont volontaires et droits. Couleur : le bleu, chiffre : le 4.

QUELQUES 24 JANVIER 1926 : naissance du cinéaste Georges Lautner.

1928 : naissance du comédien Michel Serrault.

1965 : mort de Winston Churchill.

1983 : mort du cinéaste américain George Cukor.

Le soleil se lève une minute plus tôt à 8h33 et se couche deux minutes plus tard à 17h33.

Le dicton : « **garde-toi du printemps de janvier** ».

APPELS URGENTS

SAMU : 015
POLICE : 017
POMPIERS : 018

CHRU :
03.20.44.59.62
S.O.S. MAINS
ET DOIGTS :

clinique Lille-Sud
de Lesquin
03.20.95.75.00
S.O.S. MEDECINS :

03.20.29.91.91
S.O.S. AMITIE :
03.20.55.77.77

DÉPANNAGE
ÉLECTRICITÉ :
08.10.333.159
GAZ :

08.10.433.059
EAUX DU NORD :
03.20.49.40.00
S.O.S. ÉCOUTE
ET PRIERE :

03.20.24.84.84
CENTRE D'ACCUEIL
DE LA RÉGION :

13, rue
du Palais-Rihour, Lille
Ouvert du lundi
au vendredi de 10 h
à 18 h 30
et le samedi de 10 h
à 12 h 30

C.I.R.A. (Centre
interministériel
de renseignements
administratifs) :

0821.08.09.10
IMPOTS SERVICE :
08.20.32.42.52

AIDES (information
et entraide
sur le SIDA) :

BP 106,
59001 Lille cedex
03.20.60.59.59
De 20 h 30 à 22 h et
le samedi de 17 à 19 h

SIDA INFOS-SERVICE :
permanence
téléphonique
anonyme et gratuite
à toute heure
08.00.84.08.00
DROGUE INFO
SERVICE :

0113 (appel gratuit)
HÉPATITES INFO
SERVICE :
08.00.84.58.00

LES ÉCHOS

Alex Türk planchera

sur les quartiers en difficulté

La mission d'information du sénat sur le bilan et les perspectives d'avenir des politiques conduites envers les quartiers en difficulté depuis une quinzaine d'années a élu son bureau. Il sera présidé par le sénateur du Nord Alex Türk.

Le conseiller régional Alain Bruneel

s'inquiète de l'externalisation

en Pologne du groupe Alstom

Alain Bruneel, président de la commission développement économique, emploi et nouvelles technologies, alerte les présidents des conseils régionaux de PACA, Lorraine, Rhône-Alpes et Ile-de-France. Le groupe Alstom a décidé d'externaliser en Pologne une partie de sa production de TER « nouvelle génération » dans le cadre de ses commandes publiques destinées à ces régions. Une décision qui pourrait mettre en difficulté l'entreprise Alstom implantée sur le département du Nord.

L'UNI lance une campagne de soutien

aux mesures Villepin

L'UNI, la droite universitaire, se réjouit des mesures annoncées par le Premier ministre en matière d'emploi. Et déplore la campagne de « désinformation et de diabolisation » lancée par des « organisations politiques et syndicales de la gauche radicale et de l'extrême gauche ». « Pour lutter contre cette instrumentalisation des problèmes de jeunes à des fins politiques, l'UNI diffuseur un tract d'information et d'explication des mesures Villepin.

Originaire de Beuvry, elle a été arrêtée au Mexique

Florence Cassez risque jusqu'à 90 ans de prison...

Florence Cassez, la Française arrêtée au Mexique début décembre (notre édition du 17 janvier), risque jusqu'à 90 ans de prison pour séquestration et appartenance au crime organisé, a déclaré hier son avocat mexicain, Jorge Ochoa. Selon la loi mexicaine, elle risque de 16 à 40 ans de prison pour séquestration et de 20 à 50 ans pour appartenance au crime organisé.

Elle est confinée, sans droit à promenade, dans une cellule avec deux autres détenues, et a droit à 3 minutes de téléphone par jour, rapporte Jorge Ochoa, qui a rendu visite à sa cliente dimanche dans le centre d'internement de la colonia Doctores, dans le centre de la capitale.

« **Elle était très calme. Elle va bien, mais elle est un peu désespérée** », a confié l'avocat. Après son arrestation, elle a été totalement dénuée à plusieurs reprises par des policiers

en uniforme, et le cas a été porté devant la commission des droits de l'Homme, rapporte l'avocat.

Florence Cassez, 31 ans, originaire de Beuvry, dans le Pas-de-Calais, a été la fiancée d'Israel Vallarta Cisneros, 35 ans, qui a reconnu avoir participé à des enlèvements : six personnes kidnappées ont reconnu la voix et le visage du chef soupçonné de la bande de « Los Zodiaco ». Mais seulement une victime affirme reconnaître celle de Florence, à cause de son accent français. La Française s'affirme innocente et qu'elle n'entretenait plus de liaison amoureuse avec Israel au moment de l'arrestation.

L'avocat essaie d'obtenir une première audience le plus rapidement possible. Selon la loi, elle devrait avoir lieu avant le 12 mars, soit 90 jours après l'inculpation de Florence Cassez, mais le procureur peut demander une prolongation de déten-

tion provisoire de 90 jours. Pour Jorge Ochoa, l'enquête a été entachée de nombreux vices de procédure, et notamment « **une mise en scène** » de l'arrestation.

Arrestation médiatique

Selon lui, la Française a été arrêtée le 8 décembre et gardée une nuit dans une camionnette, le temps d'organiser le 9 une arrestation médiatique en présence de caméras de télévision dans un ranch situé sur la route menant de Mexico à Cuernavaca, où ont été découvertes trois personnes enlevées, dont une femme et un enfant.

Il cite aussi la présence d'effets personnels, notamment des photos remises également à la presse, qui ont été apportées par la police sur les lieux. « **Ils sèment des preuves, dit-il. Je vais essayer de démontrer qu'elle est innocente, comme le fait**

le site internet créé en France par les parents de Florence (www.florence-innocente.com) ». Il reconnaît que « **le cas n'est pas facile** ».

Les enquêteurs de l'Agence fédérale d'investigation (AFI) ont proposé à Florence de charger son ex-compagnon en échange d'une extradition, affirme l'avocat, mais celle-ci a refusé en clamant n'être au courant d'aucun des faits qui lui sont reprochés, même si elle a vécu dans le ranch où ont été libérées des victimes d'enlèvements.

Arrivée 2002 au Mexique pour rejoindre son frère, elle venait de trouver un emploi dans un grand hôtel de la capitale et avait démenagé une semaine avant son arrestation. Le consulat de France à Mexico rend visite régulièrement à Florence Cassez. Elle bénéficie de la protection consulaire de l'ambassade de France, qui est due à tout citoyen français poursuivi par la justice dans un pays étranger.